



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 1

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation de la lieutenant-gouverneure Janice FILMON, les députés sont réunis pour l'ouverture de la quatrième session de la quarante-deuxième législature.

La lieutenant-gouverneure ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Je vous souhaite la bienvenue à la quatrième session de la quarante-deuxième Législature de la Province du Manitoba. Je reconnais que nous sommes réunis ici sur des terres ancestrales, sur le territoire du Traité n° 1 et dans la patrie de la nation métisse.

Aujourd'hui marque l'ouverture d'une nouvelle session de la Législature et un nouveau départ pour nous tous.

Avec une nouvelle première ministre, notre gouvernement s'engage avec vous sur une nouvelle voie.

Côte à côte, nous collaborerons pour bâtir un meilleur Manitoba.

Une province plus forte, en meilleure santé et plus inclusive qui offrira à tous un plus bel avenir.

Vous remarquerez que notre style de gouvernement se caractérise par la volonté d'écouter et l'ouverture au dialogue.

Nous sommes déterminés à favoriser la collaboration, la coopération et la réconciliation.

Nous sommes ici pour consulter les intervenants et travailler en partenariat avec eux, afin que notre gouvernement réponde mieux aux besoins de toute la population manitobaine.

Il est maintenant crucial d'être à l'écoute, de favoriser la guérison et de rapprocher les Manitobains.

Nous collaborerons avec vous tous pour avancer dans l'atteinte de nos objectifs communs : traverser la pandémie de COVID-19, créer un système de soins de santé plus robuste sur lequel nous et nos familles pouvons compter aujourd'hui et pendant longtemps, et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous mettrons en œuvre des politiques et des programmes afin d'encourager l'investissement, de favoriser la création d'emplois, d'améliorer l'éducation et les possibilités de formation, et de remettre notre économie sur la bonne voie au sortir de la pandémie.

Notre gouvernement a une nouvelle vision pour une relance économique et sociale dynamique, qui met l'accent sur la santé et le bien-être de toute la population manitobaine.

Nous sommes prêts à nous mettre au travail et nous avons défini plusieurs priorités et piliers clés qui appuient notre vision.

Notre gouvernement adhère aux valeurs que sont l'égalité, l'inclusivité et la compréhension. Nous sommes ici pour nous concentrer sur le respect, la réconciliation et la réparation des relations brisées.

Notre gouvernement affirme sa détermination à collaborer avec les peuples autochtones pour atteindre des objectifs communs et promouvoir la vérité et la réconciliation.

Nous devons rebâtir cette relation en nous appuyant sur des consultations et un dialogue significatifs avec les dirigeants des Premières Nations, métis et inuits, afin d'élaborer collectivement des plans d'action.

Notre gouvernement reconnaît les graves préjudices causés par les pensionnats autochtones et la colonisation. Il est déterminé à contribuer à la guérison.

Par conséquent, nous nous engageons pleinement à écouter les dirigeants, les aînés et les familles autochtones et à apprendre d'eux, pendant que nous travaillons ensemble en faveur d'une véritable égalité et de la mise en œuvre des engagements liés à la réconciliation.

Les conclusions et les recommandations des rapports de l'Enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones, de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et de l'enquête sur les femmes autochtones disparues ou assassinées, ainsi que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, éclairent les travaux à accomplir et les mesures à prendre.

Nous devons transformer les intentions en actions, afin de faire progresser l'important travail de réconciliation, de définir les responsabilités en constante évolution des différentes administrations et de créer de réelles possibilités économiques pour les Autochtones.

À l'intérieur comme à l'extérieur des réserves, l'infrastructure laisse à désirer dans bien des collectivités. Les deux ordres principaux de gouvernement exerçant leur compétence dans ces collectivités, nous devons absolument forger un partenariat renouvelé pour investir efficacement.

La pandémie mondiale est la plus importante crise sanitaire à laquelle la population manitobaine a dû faire face.

Comme les autres provinces et les autres pays du monde, nous devons relever des défis sans précédent pour lutter contre la COVID-19.

Les difficultés que la pandémie a imposées à la population, aux entreprises et aux administrations sont profondes et d'une ampleur inégalée.

La pandémie a perturbé la vie et le moyen de subsistance de tous les Manitobains. Elle a touché toutes les régions de notre province.

Nous savons que nous ne pouvons pas encore relâcher nos efforts de lutte contre ce virus mortel et qu'il ne faut pas perdre de vue les intérêts véritables de la population.

Les efforts collectifs des Manitobains nous ont aidés pendant cette période de crise. Les résidents de notre province ont travaillé fort et ont fait des sacrifices pour assurer notre sécurité.

Que vous soyez parmi ceux qui travaillent sans relâche en première ligne ou que vous ayez fait votre part en suivant les ordres de santé publique et en vous faisant vacciner, nous vous remercions au nom de toute la population.

Nous sommes encouragés par les taux élevés de double vaccination qui continuent d'augmenter dans de nombreuses collectivités. Cela témoigne de notre détermination à lutter contre ce virus. Toutefois, nous demeurons préoccupés par les variations entre les régions et par les pressions qui en résultent sur notre système de santé et nos unités de soins intensifs.

Partout dans le monde, la pandémie a fait ressortir des lacunes et créé de nouveaux défis dans le secteur des soins de santé.

Il nous incombe de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de toute la population manitobaine et pour garantir que des soins appropriés sont accessibles lorsque nous et nos proches en avons besoin.

Notre gouvernement agira au cours des prochaines semaines pour éliminer les barrières qui retardent les soins médicaux dont les Manitobains ont urgemment besoin.

Nos professionnels dévoués du secteur de la santé ont fait un travail remarquable en vue d'améliorer les processus et d'augmenter la capacité dans nos unités de soins intensifs. Cependant, pour qu'ils puissent gérer toute nouvelle crise de santé publique, il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes en train de mettre sur pied un groupe de travail inclusif. Des médecins et des membres du personnel infirmier se joindront à d'autres professionnels afin de déterminer la voie à suivre pour éliminer les retards dans les interventions chirurgicales et les tests diagnostiques, qui résultent de la réaffectation des ressources aux premières lignes de la lutte contre la COVID-19.

Nous savons que nous devons réduire les temps d'attente pour ces interventions et atténuer la souffrance des patients, en particulier chez les personnes âgées et les personnes vulnérables.

Notre stratégie en matière de soins infirmiers cible la pénurie de personnel infirmier et vise à augmenter le nombre de places en formation, avec un objectif de 400 places additionnelles. Bien que le recrutement international aide à combler les lacunes, nous ne pouvons pas compter uniquement sur cette pratique. Le Manitoba doit avoir la capacité de répondre à la demande de personnel infirmier et de conserver cette main-d'œuvre. Nous formerons plus de membres du personnel infirmier, qui perfectionneront leurs compétences en travaillant dans des établissements dans le cadre de leur programme d'études.

Nous avons conclu avec le Collège universitaire du Nord un accord de contribution pour l'offre ponctuelle d'un programme de formation de deux ans menant au diplôme en sciences infirmières auxiliaires, un programme qui accueillera jusqu'à 20 étudiants à Thompson. La région sanitaire du Nord a indiqué qu'elle s'engageait à embaucher tous les diplômés qui auront réussi la formation en 2022-2023.

De plus, nous veillerons à ce qu'on offre à chaque diplômé un emploi ici, au Manitoba. D'autres détails seront communiqués ultérieurement. Ces mesures constituent un premier pas dans l'élaboration d'une approche plus robuste et plus intégrée du développement des ressources humaines dans le secteur de la santé.

Compte tenu des défis à relever en matière de soins de santé, nous réexaminerons les réformes et les changements proposés pour les établissements des régions rurales du Manitoba, afin que la population ait accès à des soins de santé, peu importe l'emplacement géographique.

Notre gouvernement a annoncé qu'il reconnaîtra que certains cancers résultent directement de conditions de travail dangereuses. Les pompiers, en particulier, sont souvent exposés à une myriade de produits chimiques toxiques lorsqu'ils œuvrent à notre service et pour notre protection. Nous élargirons la liste des cancers présumés d'origine professionnelle pour les pompiers. Nous montrerons la voie au pays en prenant cette mesure inédite et en reconnaissant que ces travailleurs du secteur public ne devraient pas souffrir en raison de leurs conditions de travail.

Ici comme dans tout le pays, la pandémie a exposé des failles dans le système de soins de longue durée. Elle a attiré notre attention sur le fait que des personnes âgées ne recevaient pas les soins qu'elles méritaient, des soins respectueux de leur dignité.

Nous avons minutieusement examiné notre système de soins de longue durée et nous avons pris des mesures, stabilisant ainsi la pandémie. Nous avons adopté une politique prévoyant un résident par chambre pour tous les nouveaux établissements et nous sommes déterminés à appliquer toutes les recommandations du rapport Stevenson.

Nous irons même plus loin.

Au cours des prochains mois, nous consulterons les Manitobains afin de modifier, d'améliorer et de mettre en œuvre une stratégie renouvelée pour les personnes âgées, afin que celles-ci puissent demeurer en sécurité dans leur propre domicile et leur collectivité aussi longtemps qu'elles le souhaitent.

Les personnes âgées ne nécessitent pas toutes le même niveau de soutien. Nous voulons faire en sorte que des ressources adéquates existent dans l'ensemble du continuum de soins et dans toutes les régions de la province.

Les personnes âgées du Manitoba ont apporté de grandes contributions à notre province et ont bâti notre société. Nous leur devons de reconnaître leurs efforts et de leur offrir une bonne qualité de vie tout en préservant l'indépendance qu'elles recherchent.

Vivre ces 20 mois de pandémie a nui à la santé mentale des Manitobains et engendré du stress additionnel dans nos vies et au sein de nos systèmes de soutien. Cette période a également révélé des besoins accrus en matière de ressources et de programmes.

La violence familiale s'est accentuée pendant la pandémie, alors que les familles subissaient des pressions sans précédent. Nous augmenterons le financement des refuges pour victimes de violence familiale et d'autres soutiens essentiels.

Plus tôt cette année, nous avons créé un ministère autonome consacré à la santé mentale, au mieux-être et au rétablissement.

Depuis, ce ministère a consulté des milliers de Manitobains et des centaines d'organismes, de cliniciens et de fournisseurs de services de première ligne pour discuter de la façon de rendre le système plus fiable et mieux adapté aux besoins des Manitobains en difficulté.

Ces consultations uniques se poursuivront pendant que nous mettrons en œuvre des solutions visant à aider les personnes en situation de crise, à réduire l'abus d'alcool ou d'autres drogues, à accroître les solutions de logement et à mettre fin à l'itinérance.

Nous reconnaissons le dévouement dont font preuve les défenseurs des intérêts communautaires qui ont proposé au gouvernement des solutions visant à aider les Manitobains vulnérables.

Notre gouvernement est déterminé à accomplir des progrès importants dans le mieux-être communautaire, ainsi qu'à accroître l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et à améliorer leur coordination. Chaque Manitobain doit avoir accès à des soins adéquats et inclusifs quand il en a besoin, à n'importe quelle étape de sa vie.

Pour lutter contre l'itinérance, nous présenterons cet hiver une stratégie qui mettra l'accent sur une approche pangouvernementale de consultations auprès des Manitobains.

Alors que notre province continue sa progression sur la voie de la reprise économique, le défi que nous devons relever sera de veiller à ce que tous les Manitobains soient inclus. Nous continuerons notre collaboration avec nos partenaires communautaires en vue d'élaborer des approches innovantes qui répondront aux besoins des chefs de famille monoparentale, des jeunes autochtones et des personnes handicapées. Dans le cadre du nouveau programme de soutien pour personne handicapée, nous aiderons aussi les personnes qui ne peuvent pas travailler.

Notre gouvernement veut donner à tous les Manitobains la possibilité de réussir dans leur carrière et dans la vie, à commencer par les enfants. Tout d'abord, nous accélérerons la mise en œuvre de l'accord fédéral-provincial sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le développement de la petite enfance est essentiel si nous voulons que les enfants réussissent leur parcours scolaire de la maternelle à la 12^e année. Des établissements d'apprentissage et de garde d'enfants ont été intégrés dans la conception d'écoles qui sont en construction.

Nous avons pour but de bâtir un système d'éducation public juste, transparent et équitable.

Nous avons clairement entendu que le système d'éducation du Manitoba doit mieux préparer les élèves. Beaucoup d'efforts louables ont été consacrés à l'exploration de solutions pour améliorer ce système de la maternelle à la 12^e année, et les fruits de ces travaux nous aideront à orienter nos plans à l'occasion de la reprise du dialogue avec les parties prenantes.

L'une de nos plus grandes priorités est la reprise économique à mesure que la pandémie s'atténue et devient une endémie.

Il est également essentiel de continuer à soutenir notre économie et de nous positionner de manière favorable pour encourager la croissance, tout en veillant à protéger la santé et la sécurité des Manitobains.

Des organismes de toute la province, qu'ils soient urbains, ruraux, sans but lucratif ou du secteur privé, ont bénéficié d'une aide liée à la pandémie provenant de tous les ordres de gouvernement.

Nous continuerons à soutenir les entreprises afin qu'elles puissent produire les biens et les services sur lesquels nous comptons et fournir des emplois aux Manitobains.

Une pierre angulaire de notre stratégie de croissance économique est la création de perspectives d'emplois intéressantes, car les Manitobains qualifiés sont la fondation sur laquelle les entreprises s'appuient pour prospérer.

Toutefois, les entreprises de la province nous ont dit qu'il est difficile d'attirer des candidats qualifiés dans le contexte national de pénurie de travailleurs, qui est aggravée par la pandémie.

Pour aider à surmonter cette difficulté, nous augmenterons nos investissements dans l'éducation et la formation. Conjointement avec les entreprises, nous ciblerons nos efforts pour attirer des travailleurs du monde entier afin de combler les lacunes de main-d'œuvre.

Nous encourageons aussi une collaboration plus étroite entre les employeurs du Manitoba et nos établissements de formation et d'enseignement postsecondaire. Une meilleure harmonisation entre ces différents acteurs offrira aux Manitobains les compétences appropriées pour réussir et bâtir une carrière ici, dans la province. Pour accélérer la reprise économique dans le contexte de l'après-COVID-19 et faire progresser notre économie, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre récente Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances.

Nous continuerons à veiller à ce que l'on offre aux étudiants autochtones et néo-canadiens toutes les occasions possibles de suivre une formation et des études postsecondaires.

Il est important que notre gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire s'accordent aussi sur la manière de collaborer pour encourager de meilleurs résultats qui permettront de répondre à la demande de main-d'œuvre au Manitoba. À cette fin, nous renouerons le dialogue avec ces établissements pour discuter de la façon dont la formule de financement proposée peut favoriser les résultats souhaités.

L'immigration contribue à stimuler notre économie.

Le Manitoba est fier de son programme provincial des candidats. Il s'agit, à notre avis, du programme le plus solide en son genre au Canada. Il a permis à des milliers de travailleurs compétents et talentueux et à leurs familles de venir s'établir ici et de participer à notre économie et à la vie de nos collectivités.

Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral pour développer nos programmes d'immigration et des candidats du Manitoba, pour maximiser le nombre de personnes qui arrivent dans la province chaque année, pour nous acquitter de notre obligation d'offrir un lieu accueillant pour les réfugiés, et pour améliorer la reconnaissance des titres de compétence étrangers afin que les professionnels puissent occuper des emplois valorisants.

En plus d'attirer de nouveaux arrivants, nous nous efforcerons de retenir les travailleurs et encouragerons les Manitobains à demeurer ici, en investissant dans les collectivités afin que la province soit un lieu de résidence encore plus dynamique.

Pour faire croître l'économie, nous devons aussi rendre le Manitoba plus avantageux afin d'attirer des investissements et des possibilités commerciales du monde entier. L'accès aux capitaux demeure difficile pour un trop grand nombre d'entreprises, et ce, à tous les stades de développement. Nous mettrons en place un cadre de capital de risque et travaillerons avec d'autres provinces et territoires afin que nos marchés financiers réglementés servent efficacement nos investisseurs et nos entreprises.

Nous nous engageons à renouveler notre partenariat avec le gouvernement du Canada dans le but de poursuivre nos objectifs économiques mutuels. C'est seulement en travaillant ensemble que nous réussirons en tant que nation.

Nos priorités communes comprennent les transports, une infrastructure stratégique à l'épreuve des changements climatiques, l'agriculture et la production alimentaire. En plus de servir à lutter contre la sécheresse, les stratégies et les investissements en matière de ressources hydriques assurent l'approvisionnement en eau salubre pour les collectivités et suscitent des investissements additionnels. Nous devons garantir l'approvisionnement en eau chez nos producteurs et nos transformateurs pour que notre Stratégie durable à l'égard des protéines du Manitoba continue d'attirer des investissements. D'autres investissements sont aussi requis dans nos secteurs dynamiques du tourisme et de la culture.

À mesure que nous émergerons de la pandémie, il sera nécessaire d'apporter du soutien à de nombreux secteurs pour aider les entreprises à rétablir leurs activités.

Investir dans les routes, les ponts, les réseaux d'alimentation en eau et les systèmes de gestion des déchets constitue le fondement de notre stratégie de croissance économique et permettra d'améliorer notre qualité de vie. Des propositions pour des investissements municipaux essentiels sont maintenant à l'étude par les gouvernements provinciaux et fédéral. Une prise de décisions rapide est essentielle à la reprise économique après la COVID-19 et à notre capacité d'attirer des investissements. Plus particulièrement, nous visons la conclusion rapide d'un accord sur les investissements requis pour moderniser et élargir le système de traitement des eaux usées de Winnipeg.

Les collectivités du Nord et les premières nations sont à proximité d'une abondance de ressources minérales, mais les activités minières ne sont pas aussi optimisées qu'elles pourraient l'être. Nous sommes déterminés à redoubler d'efforts afin de rendre le Manitoba plus attrayant pour des investissements générant plus de perspectives d'emploi.

Les projets d'infrastructure communautaire permettront d'accroître les occasions de formation et de créer des quartiers dynamiques où les gens choisissent de vivre et peuvent profiter de l'art, de la culture, de musées et de parcs modernisés.

Nous veillerons à préserver nos espaces naturels et nos sites du patrimoine, à promouvoir le tourisme, les arts et la culture de la province, et à offrir aux Manitobains de nouvelles possibilités d'explorer, de prendre part à des activités et de se divertir.

Alors que nous faisons croître notre économie, nous savons qu'il est impératif de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Le Manitoba s'est engagé à travailler avec le gouvernement fédéral sur une approche nationale mutuellement convenue, fondée sur la coopération et la consultation entre les provinces et sur le respect des attributs économiques et culturels de ces dernières. Nous contribuerons tous à honorer les obligations canadiennes issues de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow.

Nous créerons un Manitoba plus vert au moyen d'un cadre politique énergétique axé sur les possibilités d'utilisation de technologies innovantes, notamment celles conçues ici au Manitoba, afin de réduire les émissions tout en stimulant notre économie.

Notre gouvernement a un programme ambitieux prévoyant des investissements qui ciblent des domaines d'importance cruciale, comme les soins de santé, l'infrastructure et l'économie.

Pour fournir ces services, nous devons veiller à ce que les dépenses du gouvernement soient judicieuses et dans l'intérêt supérieur de tous les Manitobains.

Une économie provinciale plus forte générera des recettes qui bénéficieront à notre gouvernement et aux résidents, nous permettant d'investir dans des secteurs importants, de réduire les impôts et les taxes, et d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Nous chercherons continuellement des façons d'améliorer nos programmes et nos services gouvernementaux, notre système de soins de santé et notre système d'éducation, tout en favorisant l'inclusivité dans tous les secteurs.

Le gouvernement et la population de notre province bénéficient des bons services fournis par les fonctionnaires et les travailleurs du secteur public. Nous tenons trop souvent leurs contributions pour acquises. Nous savons qu'ils sont essentiels à l'atteinte de nos objectifs prioritaires, à la mise en œuvre de nos programmes et à la concrétisation de notre vision au profit de tous les Manitobains. Nous recruterons et conserverons les meilleurs talents possible pour continuer de servir le Manitoba.

Notre gouvernement est ici pour écouter les Manitobains, et pour dialoguer et collaborer avec de nombreux intervenants : les dirigeants autochtones, tous les ordres de gouvernement, les chefs de file du monde des affaires, les propriétaires d'entreprise, ainsi que les membres des secteurs public, privé et sans but lucratif.

Nous sommes ici pour travailler avec tous les Manitobains afin de pouvoir sortir de cette pandémie collectivement.

Ce faisant, nous devons garder à l'esprit cette extraordinaire province qui est la nôtre et les possibilités qu'elle offre à la population manitobaine.

La vision qui oriente nos activités économiques et nos investissements dans la province a pour objectif d'assurer un avenir prospère, inclusif et sûr pour toute la population.

Nous souhaitons voir les entreprises et les producteurs des quatre coins de la province se rétablir et prospérer. Il en va de même pour le centre-ville de notre capitale et celui des autres collectivités.

Nous faisons encore face à des difficultés, mais nous sommes prêts à relever les défis qui nous attendent avec un nouvel esprit d'ouverture.

Mardi 23 novembre 2021

Dans le cadre des exigences de la fonction publique provinciale, le budget pour le prochain exercice vous sera présenté en vue de votre examen, ainsi que les comptes publics du dernier exercice.

Je vous laisse maintenant aux nombreuses tâches que vous allez être appelés à accomplir fidèlement. Que la divine Providence vous éclaire au cours des délibérations nécessaires à l'exécution de ces tâches.

La lieutenant-gouverneure se retire.

PRIÈRE

Le projet de loi mentionné ci-après est lu une première fois :

(N^o 1) — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office.*

(M^{me} la première ministre STEFANSON)

Sur la motion de M^{me} la première ministre STEFANSON, l'Assemblée ordonne que le discours du trône soit pris en considération demain.

M^{me} la première ministre STEFANSON propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 13, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger